

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : R-4235-2023

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, dans la cité et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demanderesse

**DEMANDE D'APPROBATION DES MODIFICATIONS RELATIVES
À LA MÉTHODE DE CHEMINEMENT DES COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT DES
CHARGES D'EXPLOITATION**

**AFFIRMATION SOLENNELLE
DE LUC DUBÉ**

Je soussigné, **Luc Dubé**, Directeur – Planification financière et partenaires d'affaires, Hydro-Québec, 700 Rue De la Gauchetière Ouest 14^e étage, en la ville de Montréal, H3B 4L5, Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La demande R-4235-2023 et déposée le 9 août 2023 a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la demande ;
3. Tous les faits allégués dans la demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
ce 15 août 2023

(s) *Luc Dubé*

LUC DUBÉ

Déclaré solennellement devant moi par vidéoconférence,
à Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, ce 15 août 2023

(s) Julie Lefebvre

Julie Lefebvre # 167 390
Commissaire à l'assermentation
pour le Québec